Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION D'ACCÈS
AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Monsieur Vincent MONNIER

Cada

La Secrétaire générale

Paris, le 20 décembre 2019

Vos références : Mairie de Noisy-le-Grand

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la demande d'avis que vous avez présentée à la commission d'accès aux documents administratifs par courrier enregistré à son secrétariat

L'avis de la commission vous sera transmis par courrier ou par courrier électronique[2] dans les meilleurs délais.

Si **vous avez obtenu entière satisfaction** de la part de l'administration, je vous recommande de le faire connaître aussitôt à la Commission **en indiquant que vous vous désistez** de votre demande d'avis. Vous faciliterez ainsi, dans l'intérêt de tous les autres usagers, la recherche d'efficacité en permettant de concentrer les efforts sur les affaires non réglées et de réduire les délais d'intervention.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christelle GUICHARD